



# Réunion de lancement

## Compte-rendu

### Informations générales :

- Date de l'événement : 26/02/2024
- Lieu de l'événement : CCISM – maison des Entreprises de Saint-Martin
- Nature de l'événement : réunion publique
- Nombre de participants : 34 personnes ont émarginé, 15 ont pris la parole
- Nature / types de publics : tous publics

### Intervenant-es :

- Alberic Ellis : directeur général de l'Établissement portuaire de Saint Martin (EPSM)
- Bernadette Davis : 2e vice-présidente de la collectivité de Saint-Martin (CTSM)
- Roger Annicette : garant (CNDP)
- Pascal Nicolle : animateur (La suite dans les idées)

## RÉSUMÉ DE L'ÉVÉNEMENT

La réunion publique de lancement visait à présenter les grandes lignes du projet d'extension, mais aussi l'utilité de la démarche de concertation et son déroulement. L'occasion d'affirmer l'ambition du dispositif et d'annoncer les grands temps de la concertation.

Plusieurs objectifs de la réunion publique du 26 février ont été définis :

- Informer le grand public sur la démarche de concertation et ses modalités mises en œuvre.
- Donner l'opportunité au public de réagir par rapport à ses attentes sur la démarche de concertation.
- Présenter une vision d'ensemble du projet en l'état.
- Répondre aux questions du public sur le projet.
- Donner l'opportunité au public de participer aux prochaines rencontres organisées dans le cadre de la concertation.

La réunion s'est structurée en quatre temps :

- 1<sup>er</sup> temps : présentation de la démarche de concertation (EPSM/Collectivité de Saint Martin, CNDP).
- 2<sup>ème</sup> temps : temps libre de questions/réponses.
- 3<sup>ème</sup> temps : présentation du projet.

- 4<sup>ème</sup> temps : temps libre de questions/réponses.

## 1. TEMPS 1 : PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ DE CONCERTATION PRÉALABLE

L'animateur introduit la réunion et donne la parole à la Collectivité de Saint-Martin.

Bernadette Davis, vice-présidente de la Collectivité de Saint-Martin, revient sur les grandes lignes du projet, son opportunité et la vision qui est portée pour Saint-Martin à travers sa réalisation. Elle indique qu'au-delà de l'augmentation des capacités d'accueil maritime, le projet d'extension du port vise à stimuler de nouvelles activités économiques, à encourager le transport maritime et à développer le territoire de manière générale. En affirmant par ce projet la position géostratégique importante de Saint-Martin, ce projet s'inscrit dans une vision plus large d'une Caraïbe ouverte et connectée.

Roger Annicette, garant de la CNDP, revient sur les droits du public à la participation, le rôle des garant·es dans cette concertation et comment ceux-ci s'articulent avec la démarche.

Albéric Ellis, directeur général du port, présente les enjeux et les modalités de la concertation préalable (objectifs, modalités de participation, d'information et de mobilisation ainsi que le calendrier des rencontres).

### > Temps de questions / réponses :

L'animateur introduit, suite à la présentation un temps de questions pour les participant·es.

Les échanges sont résumés ci-après :

- Un participant questionne l'impact de la concertation, souhaitant savoir si celle-ci vise à seulement informer ou à vraiment avoir une influence sur la conception du projet.
- Roger Anicette (CNDP) répond que le code de l'environnement oblige à informer et à faire participer le public sur le projet. Toutes les participations argumentées, qu'elles viennent de participant·es ou d'organisations, seront prises en compte dans le projet, dans la mesure du possible. Il précise qu'il n'y a pas de petite préoccupation et que tout le monde, quel que soit son statut, a droit à la parole dans le cadre de cette concertation.
- Une participante interroge sur le stade actuel du projet, sur les éléments qui pourront être débattus, et sur le déroulé des appels d'offres pour le projet une fois celui-ci entériné – comment les entreprises saint-martinoises pourront accéder à ces marchés ?
- Alberic Ellis (EPSM) répond que le projet va être présenté dans les grandes lignes dans un second temps pendant la réunion. Il précise que l'EPSM dispose de plans, de grandes esquisses et maquettes réalisées avec le bureau d'étude technique sur lesquelles il va être possible d'échanger car rien n'est stabilisé en l'état. Les études réalisées sont en ligne sur le site.
- Une participante souhaite savoir, comparé aux projets précédents, s'il s'agira d'un port de commerce ou d'un port en eau profonde.
- Alberic Ellis (EPSM) précise qu'il s'agit simplement d'une différence sémantique et revient sur le but des travaux d'extension (approfondissement du tirant d'eau pour l'accueil de plus gros bateaux). Il précise que le nom du port ne changera pas sauf volonté des élu·es.

## 2. TEMPS 2 : PRÉSENTATION DU PROJET PAR LA MAITRISE D'OUVRAGE

Alberic Ellis présente le projet. Sont notamment détaillées : le contexte et les enjeux du projet, la description, son coût, son calendrier, ses impacts identifiés. La présentation renvoie aux différents ateliers qui seront tenus afin de traiter de chacune des thématiques.

**La présentation Powerpoint est disponible en téléchargement sur le site.**

### > Temps de questions / réponses

L'animateur introduit ouvre le temps d'échanges suite à la présentation du projet :

- Un participant, vice-président de l'association des entreprises de BTP, remarque qu'il est fondamental de prévenir les petites entreprises en amont du projet et de sa réalisation pour qu'elles puissent y participer et en obtenir une juste part. Il souhaite savoir si le dragage dans les travaux sera un dragage unique ou s'il s'agira d'une situation où il faudra effectuer du dragage en permanence.
- *Alberic Ellis (EPSM) précise que les emplois qui seront générés par le projet seront abordés plus en profondeur dans un atelier spécifique. Il indique que cette concertation est justement là pour sensibiliser tout le monde et permettre de s'y préparer. L'EPSM a identifié au moins une cinquantaine d'emplois directs et de nombreux emplois indirects qui seront créés par le projet.*
- Une participante, directrice de centre-social, souhaite savoir quels seront les bénéfices ou les retours par an attendus compte-tenu des 132 millions d'euros qui seront investis, et comment cela va s'articuler pour un projet viable, fort et qui va durer.
- *Alberic Ellis (EPSM) invite la participante à venir à l'atelier dédié aux coûts pour aborder ce sujet en profondeur. Il assure que le master plan et les études stratégiques ont été réalisés pour s'assurer de ce retour sur investissement, tout en restant compétitif et sans trop peser sur le consommateur.*
- Un participant souhaite savoir quel est le statut juridique du port et quel sera ce statut après les travaux d'extension notamment pour savoir comment il serait possible de s'y intégrer. Il émet des doutes sur le budget du projet compte tenu des coûts de dragage à sa connaissance, budget qui lui paraît trop faible. Il espère que tous les gens qui travaillent sur le port, jusqu'aux manutentionnaires, s'investiront dans cette évolution du port.
- *Alberic Ellis (EPSM) répond que le port est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 un Etablissement Public Industriel et Commercial, géré par la collectivité de Saint-Martin. Il précise que les coûts ont été étudiés, notamment le dragage, en prenant y compris en compte les évolutions à la baisse ou à la hausse en fonction du moment de démarrage. Il indique que tous les partenaires et opérateurs du port seront invités à participer à l'évolution du port, et auront leur place dans cette évolution. L'organisation actuelle et la façon de travailler devront évoluer vers le fonctionnement d'un port plus moderne.*
- Une participante questionne l'évolution de l'accueil actuel pour la croisière.
- *Alberic Ellis (EPSM) revient sur le projet et le prolongement du quai actuel qu'il prévoit. Il indique que l'un des sujets de la concertation est de savoir si l'accueil à Galisbay doit être maintenu ou s'il doit être positionné autre part – et dans ce cas, dans quel délai et avec quelle organisation. Il précise être conscient de la dimension de croisière du port de Galisbay, dimension qui sera prise en compte dans l'évolution du port.*
- Un participant, président de l'association de commerçants de Marigot, souhaite savoir quels liens ont été prévus avec les commerçants de Marigot et si des liens avec le centre-ville ont été pensés.
- *Pascal Nicolle (La suite dans les idées) indique que ce thème du commerce fait l'objet d'un atelier particulier à venir. Alberic Ellis (EPSM) indique que la présentation s'est jusque-là concentrée sur le projet d'extension, mais que l'EPSM et la collectivité se sont cosaisis du projet et que les deux institutions seront présentes aux ateliers pour discuter de l'aménagement du territoire et de la Ville en lien avec l'évolution du port.*
- Un participant souhaite plus de précisions concernant le dragage et ses impacts.

- Alberic Ellis (EPSM) indique que les impacts du dragage ont fait l'objet d'études environnementales poussées. Ces études estiment que le dragage va représenter 718 000 m<sup>3</sup> de sédiments ; elles modélisent également l'impact à 5, 10 ans sur la ligne de côte, les courbes, les courants dans la zone, et comment le sable va bouger. Il précise que ces thèmes seront abordés en profondeur dans l'atelier dédié aux impacts environnementaux.
  - Une participante souhaite savoir comment vont être prises en compte les contributions à la concertation.
- Roger Anicette (CNDP) invite les participant·es à venir participer aux ateliers dédiés sur les thématiques qui les intéressent. Il précise que les débats seront retranscrits et que la concertation fera l'objet d'un bilan par la CNDP, une fois terminée. Le bilan sera transmis au porteur de projet qui, avec son bureau d'étude, va devoir en produire une réponse.
  - Un participant indique que pour l'instant les opérateurs travaillent déjà avec l'activité du port de commerce et l'accueil des croisières sur le même quai, et indique que ces activités participent à faire de ce quai un endroit très encombré. Il souhaite donc savoir s'il y aura deux quais différents pour séparer ces activités, ce qui contribuerait à fluidifier le trafic et le stockage entre autres.
- Alberic Ellis (EPSM) indique être parfaitement conscient que la cohabitation peut poser problème. Il indique les deux types d'escale – de type transit, où les tenders amènent les passagers jusqu'à quai et de type basées, en général le week-end, directement à quai. Comme il n'y a pas souvent de bateau de commerce le samedi, le port a fait le choix de privilégier les bateaux de croisière le samedi. Il précise qu'il a montré dans sa présentation un projet de prolongement du quai qui permettra en haute saison de traiter les bateaux de croisière sur le prolongement, en même temps qu'un bateau de commerce. Cela implique de l'organisation, car il y aura des taxis et des bus venant transporter des passagers, etc. au niveau du quai, pour que cela se passe de la meilleure façon et en toute sécurité.
  - Un participant souhaite savoir si le projet d'extension du port va avoir un impact sur les tarifs et les taxes portuaires, indiquant que les coûts avaient déjà augmentés « exponentiellement » auparavant.
- Alberic Ellis (EPSM) indique qu'un atelier est prévu sur le coût et le financement du projet, et qu'il pourra répondre à toutes les interrogations à ce moment-là.
  - Un participant souhaite savoir si les travaux pourront être effectués tout en maintenant l'activité de production d'eau.
- Alberic Ellis (EPSM) indique que la production d'eau fait l'objet d'un atelier à part entière, et indique être pleinement conscient de ces enjeux. L'atelier impliquera l'opérateur qu'est l'établissement des eaux.
  - Un participant souhaite savoir s'il y a eu une concertation en amont avec les compagnies maritimes, et s'il y a eu des études pour vérifier la cohérence et la corrélation du projet avec l'évolution du trafic de containers sur Saint-Martin, notamment compte tenu du contexte de concurrence hollandaise et du changement récent concernant les transbordements depuis la Guadeloupe.
- Alberic Ellis (EPSM) indique que l'analyse stratégique du projet a été faite sous forme prospective par un bureau spécialisé sur une assez longue durée. Il précise que le port a échangé avec quelques lignes maritimes, et que ce projet ne vise pas à entrer en compétition avec de grands ports, sinon il faudrait être beaucoup plus ambitieux. Il indique être au courant de la stratégie de l'opérateur maritime français, et vouloir préparer le port si l'opérateur décide de choisir le port de Saint-Martin pour être prêt à l'accueillir.
  - Un participant souhaite savoir comment le port a prévu de faire cohabiter la phase travaux avec le flux actuellement géré.
- Alberic Ellis (EPSM) indique que l'organisation de la phase travaux a été étudiée ainsi que la possibilité d'organiser le dragage de façon à ne pas trop perturber l'organisation actuelle ; le calendrier sera pensé de façon à permettre à tout le monde de poursuivre son activité.

L'animateur conclut la première soirée de lancement et prend rendez-vous avec les participant·es pour les prochains ateliers.

### **3. NOTE D'AMBIANCE**

La rencontre de lancement avait évidemment un caractère institutionnel et même solennel dans sa première partie (avec des intervenants qui se sont exprimés en français et en anglais) grâce à la présence de la deuxième vice-présidente de la Collectivité Bernadette Davis qui officiellement ouvert la phase de concertation préalable.

Cette soirée a aussi permis à la fois à la Collectivité et à l'EPSM de présenter le projet, au garant de présenter son rôle et les garanties données pour la concertation et au public d'avoir un premier échange constructif avec les porteurs du projet. La présence des journalistes et la retransmission intégrale de la soirée sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram ont apporté à l'événement un rayonnement important.